

Résolution :

La Suisse, pays de tourisme – Succès PDC

*Adoptée par l'Assemblée des délégué-e-s du PDC suisse le 16 octobre
2010 à Brigue (VS)*

Résumé

Le tourisme contribue considérablement à la bonne image de la Suisse dans le monde. Il joue également un rôle essentiel pour l'économie de notre pays. C'est pourquoi le PDC s'engage depuis toujours en faveur de l'économie touristique et de la place touristique suisse. Pour faire face aux défis croissants, le PDC demande à nouveau une stratégie en faveur de la Suisse, pays de tourisme, comprenant les points suivants :

1. La stratégie de croissance du Conseil fédéral pour la place touristique suisse doit être mise en œuvre rigoureusement par toutes les parties concernées.
2. Le plafond de dépenses destinées à Suisse Tourisme pour les années 2012-2015 doit être augmenté de 10 pour cent, soit 20 millions de francs.
3. L'instrument pour la promotion de l'innovation qu'est Innotour doit être maintenu et ancré durablement – pour une période illimitée – dans la loi.
4. Il y a lieu de mettre fin à la fragmentation qui sévit dans le paysage touristique suisse et de tendre vers un regroupement des forces.
5. Il ne faut pas économiser au niveau de la desserte par les transports publics des régions de montagne et des régions périphériques.
6. Afin de reconstituer une hôtellerie de grande qualité, les différents acteurs doivent élaborer une stratégie « Hôtel Suisse 2020 ».
7. La coopération entre l'agriculture et le tourisme doit être encouragée et les conditions-cadres pour l'agrotourisme doivent être améliorées en Suisse.
8. En raison de la raréfaction des ressources naturelles, il convient d'attacher une importance toute particulière au développement durable du tourisme.
9. Partant du principe que deux taux seront maintenus dans le cadre de la révision actuelle de la loi sur la TVA, l'hôtellerie et la gastronomie doivent pouvoir à l'avenir bénéficier du taux inférieur.
10. La politique touristique doit être davantage intégrée dans la promotion économique et dans la politique économique de la Suisse et elle doit être mieux prise en compte dans les autres domaines politiques.

1. Importance du tourisme pour la Suisse

Le tourisme¹ contribue considérablement à la bonne image de la Suisse dans le monde. Nos paysages bien entretenus, la proximité entre ville et campagne, des infrastructures de transport exemplaires, la diversité culturelle, des standards de formation élevés sont des supports promotionnels pour notre pays au niveau mondial et les meilleurs ambassadeurs d'une Suisse attrayante qui réussit. Mais le tourisme joue aussi un rôle essentiel pour notre économie indigène et par conséquent pour le bien-être de notre pays. Les quelques chiffres et faits ci-après sont là pour le démontrer :

- Plus de 150'000 emplois à plein temps en Suisse dépendent directement du tourisme (offre variée de professions et d'emplois).
- Avec ses quelque 30'000 entreprises, le tourisme est l'une des principales branches de PME de notre pays.
- Avec des recettes d'exportation de l'ordre de 15 milliards de francs, le tourisme est l'un des principaux secteurs exportateurs de Suisse.
- Le tourisme contribue à hauteur d'environ 3 pour cent à la force économique de la Suisse.
- Dans les régions de montagne et les régions périphériques², le tourisme constitue le principal secteur de croissance.
- Le tourisme revêt aussi indirectement une importance centrale pour notre économie : 2 francs sur 3 dépensés par les hôtes ne vont pas dans le tourisme mais dans d'autres branches.

2. Bilan du PDC

Le PDC s'engage pour l'équilibre entre ville et campagne, pour un service public fort qui tienne aussi compte des régions de montagne et des régions périphériques, pour le respect de la diversité des cultures et des régions linguistiques, pour la protection de l'environnement et le développement durable ainsi que pour l'entretien du paysage par nos paysans. Il en découle aussi un engagement pour la place touristique suisse et pour notre industrie du tourisme. Au cours de ces dernières années, le PDC s'est engagé :

- à maintes reprises et avec succès pour une augmentation de l'aide financière destinée à Suisse Tourisme, la dernière fois dans le cadre du message sur la promotion économique 2008-2011 et du message concernant le deuxième paquet conjoncturel de la Confédération (2009),
- pour la mise en place et le développement de l'instrument promotionnel qu'est Innotour et dans ce contexte aussi pour une initiative de qualification pour les professions dans le domaine touristique,
- pour l'introduction et la prolongation du taux spécial de TVA applicable aux prestations d'hébergement,
- pour une exonération de la TVA sur les taxes de séjour,
- en demandant au Conseil fédéral d'élaborer, conjointement avec les milieux concernés, une stratégie pour le tourisme suisse.

¹ Selon l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies, les touristes sont des personnes qui voyagent hors de leur environnement habituel et qui y séjournent moins d'une année pour leurs loisirs ou pour des raisons professionnelles qui ne sont pas liées à l'exercice d'une activité rémunérée sur le lieu visité. La notion de tourisme sur laquelle se base cette résolution englobe aussi bien le tourisme indigène (hôtes suisses) que le tourisme étranger.

² La définition des régions de montagne et des régions périphériques sur laquelle se base cette résolution s'appuie sur la loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM) qui a certes été abrogée au 1er janvier 2008 mais qui renferme des définitions qui sont toujours largement reconnues. Dès lors, les régions de montagne et les régions périphériques se limitent avant tout aux Alpes, aux Préalpes et au Jura.

3. Stratégie en faveur de la Suisse, pays du tourisme

L'engagement de la politique en faveur du tourisme suisse doit être maintenu voire même intensifié à l'avenir. Les chiffres et les faits énoncés ne doivent pas dissimuler le fait que le développement du tourisme stagne en Suisse depuis les années 70. Si l'on compte le nombre d'arrivées, la Suisse figurait encore parmi les cinq plus grands pays touristiques du monde en 1950 alors que, selon cette statistique, elle n'occupe aujourd'hui plus que le 27^{ème} rang – notamment à cause de l'augmentation de la concurrence étrangère. Par ailleurs la Suisse, pays de tourisme, doit faire face à des défis toujours plus grands. La mondialisation croissante, le progrès technologique, le changement climatique et les menaces environnementales, les exigences des hôtes qui sont toujours plus grandes et qui évoluent constamment, n'en sont que quelques exemples importants.

Ceci étant et afin de renforcer la place touristique suisse, le PDC demande une nouvelle stratégie en faveur de la Suisse, pays de tourisme :

1. Le PDC soutient la **stratégie de croissance pour la place touristique suisse** adoptée par le Conseil fédéral en juin de cette année. Les orientations et les objectifs stratégiques définis dans ce rapport - notamment l'amélioration des conditions-cadres des entreprises touristiques (entre autres pour les chemins de fer de montagne), des offres orientées sur la qualité et la prise en compte des principes du développement durable - doivent à l'avenir être considérés comme des lignes directrices de la politique touristique et être systématiquement mis en œuvre par tous les acteurs.
2. Dans des pays comme l'Inde, la Chine, la Russie et le Brésil, se cache un potentiel touristique énorme pour la Suisse. Si elle entend exploiter ce potentiel, la Suisse doit pouvoir compter sur une présence active sur les marchés internationaux. Pour ce faire, les moyens financiers alloués à la promotion touristique nationale doivent dorénavant être augmentés. C'est pourquoi le PDC demande une hausse du plafond des dépenses destinées à **Suisse Tourisme** de 10 pour cent, soit au total près de 20 millions de francs pour les années 2012-2015. Actuellement, le Conseil fédéral prévoit de compenser entièrement les moyens financiers pour couvrir les besoins d'Innotour de ces prochaines années par une réduction du plafond des dépenses destinées à Suisse Tourisme, ce que refuse le PDC.
3. En tant qu'instrument pour la promotion de l'innovation de Suisse Tourisme, **Innotour** doit impérativement être maintenu durablement, c'est-à-dire être ancré dans la loi pour une durée illimitée. D'importants projets innovants tels que « SuisseMobile » ou le « Passeport Musées Suisses » n'auraient pas vu le jour sans le soutien d'Innotour. Dans ce contexte, le PDC salue l'intention du Conseil fédéral d'encourager également le développement du savoir. Il est important, à l'avenir aussi, qu'Innotour puisse soutenir financièrement des mesures ciblées visant à améliorer la formation et le perfectionnement dans le domaine du tourisme. Cela augmente la qualité et le professionnalisme de nos prestations ce qui peut contribuer aussi à promouvoir et à améliorer l'hospitalité suisse.
4. Pour des raisons historiques, les structures des destinations suisses sont fragmentées. Cette fragmentation se caractérise notamment par un nombre élevé de destinations et de petites organisations touristiques qui, dans les conditions actuelles du marché, ont de la peine à travailler de manière efficace. Le PDC demande aux régions touristiques et aux acteurs au sein des régions de coopérer davantage et par exemple de créer des plates-formes communes pour les commandes via Internet. Dans une concurrence internationale de plus en plus vive, une **concentration des forces** est la seule voie qui peut mener au succès.

5. Le PDC se bat depuis toujours en faveur d'un service public fort et d'une desserte suffisante des régions rurales par les transports publics, les services postaux et de télécommunication. Cet engagement est tout particulièrement utile au tourisme car de nombreuses régions touristiques sont excentrées et **leur desserte notamment par les transports publics** constitue une condition préalable à leur succès économique. Le PDC salue le développement de démarches innovantes afin de desservir les régions de montagne et les régions périphériques ; il rejette cependant les mesures d'économies dans le domaine du trafic régional des personnes préconisées par le Conseil fédéral.
6. Alors qu'en Suisse les hôtels 4 et 5 étoiles sont d'une excellente qualité en comparaison internationale, celle des hôtels 1 à 3 étoiles est généralement considérée comme moyenne voire insuffisante. Souvent, les revenus ne permettent pas de maintenir ces établissements en bon état, d'entreprendre des rénovations et de les moderniser. C'est regrettable au vu de l'importance que revêt **l'hôtellerie de classe moyenne** pour la Suisse. Le PDC demande aux acteurs (responsables d'hôtels, associations, institutions publiques) d'élaborer une stratégie « Hôtel Suisse 2020 » qui indique les mesures à prendre dans le domaine de l'hôtellerie suisse et qui soumette des propositions afin d'améliorer la situation. Il ne s'agit pas en premier lieu d'obtenir un soutien de l'Etat mais de définir des objectifs stratégiques communs.
7. Le PDC demande une amélioration de la coopération entre l'agriculture et le tourisme et de meilleures conditions-cadres pour **l'agrotourisme** c'est-à-dire que davantage de possibilités doivent être créées afin d'offrir et de commercialiser des produits et des prestations touristiques. Pour ce faire, il faut une collaboration plus étroite entre la politique du tourisme, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire ainsi que la politique de promotion des exportations. En Suisse, l'agrotourisme est peu développé en comparaison internationale. De l'avis du PDC, il n'est pas normal qu'il soit beaucoup plus simple d'obtenir une autorisation pour exploiter un petit établissement d'alpage au Tyrol qu'en Suisse.
8. L'attraction de la Suisse, pays de tourisme, dépend très fortement de l'attrait et de l'entretien de nos paysages. Il est clair pour le PDC que la réduction des nuisances environnementales et la préservation des espaces naturels sont des éléments essentiels en matière de politique touristique. C'est pourquoi le PDC attache une grande importance à la promotion du **tourisme durable reposant sur une utilisation rationnelle des ressources**, surtout dans les domaines de la mobilité (arrivées et départs) et de l'efficacité énergétique des bâtiments. Par exemple, les crédits octroyés par la Société Suisse de Crédit hôtelier pour des projets hôteliers particulièrement durables doivent dorénavant bénéficier plus facilement de conditions avantageuses.
9. Partant du principe que deux taux seront maintenus dans le cadre de la révision actuelle de la loi sur la TVA, le PDC s'engage pour que l'hôtellerie et la gastronomie puissent bénéficier à l'avenir du taux inférieur. Du point de vue actuel, la différenciation du taux de TVA qui existe entre l'hôtellerie et le commerce de détail doit être considérée comme obsolète.
10. Dorénavant, la politique touristique doit être davantage intégrée dans la promotion économique et dans la politique économique de la Suisse. Les intérêts de ce secteur doivent être pris en considération dans les autres domaines politiques ayant un impact sur le tourisme. Cela implique de renforcer la coopération entre les offices et les départements concernés. Le PDC est convaincu qu'une **meilleure coordination** entre la politique du tourisme, de l'aménagement du territoire, des transports et de l'environnement profite finalement à l'ensemble de la place économique suisse.